

## RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL EXECUTIF DU 20 MAI 2020

**Présents :** BARILLERE Jean-Marie (CNIV/CIVC) – BERNARD Michel (CNIV/INTER RHÔNE) – BOU Christophe (IVSO) – BOVA Fabien (CIVB) – BREBAN Jean-Jacques (CIVP) – CARRERE Michel (IVSO) – CHAPOUTIER Michel (UMVIN) – DE LARQUIER Jean-Bernard (CNPC) – DE LORGERIL Miren (CIVL) – DUTOUR Jean-Martin (Inter Loire) – FARGES Bernard (CIVB) – FRANCHI Caroline (CIV Corse) – GRAVEGEAL Jacques (Inter Oc) – JACQUEMOT Christelle (VIN IGP) – LABET François (BIVB) – NAULIN Sylvain (Inter Loire) – OZANAM Nicolas (FEVS/UMVIN) – PAJOTIN Valérie (Anivin) – PELLATON Philippe (Inter Rhône) – PELLEGRIN Jean-Claude (Intervins Sud-Est) – PETTERMAN Didier (CIVA) – ROCQUE Anastasia (CNIV/IFV) – ROSAZ Eric (Inter Rhône) – RIOU Christophe (CNIV/IFV) – TESSON Eric (CNAOC) – TINTANE Serge (Anivin) – VANIER Christian (BIVB) – VIALLET Pierre (CIVS) – IMBERTI Marie-Henriette, CHANEL Floriane et AGOSTINI Jérôme (CNIV)

Ce Conseil exécutif se tient en visioconférence, dû aux restrictions imposées par l'État.

Le Président Barillère rappelle aux membres du Conseil exécutif que l'Assemblée générale du Cniv du 25 juin sera électorale, et qu'il briguera un nouveau mandat, avec comme vice-président Jean Bernard De Larquier.

Seront présentés les avancées du groupe de travail sur les priorités du Cniv présidé par Jean-Bernard de Larquier, ainsi qu'un débat sur la diminution du budget du Cniv.

### **1. Procès-Verbal**

Le relevé de décisions du Conseil Exécutif du 30 avril 2020 est adopté à l'unanimité.

### **2. État de la situation des marchés**

Nicolas Ozanam, Directeur de la FEVS, présente au Conseil exécutif un état des chiffres à l'export sur le dernier trimestre.

Marie-Henriette Imberti présente les derniers chiffres clés de suivi de la crise du Covid-19 sur le marché national (le support de présentation est annexé au présent compte-rendu).

### **3. Point sur les mesures nationales et européennes**

Un tour de table sur les attentes et les mises en œuvre régionales des mesures d'aides est effectué. Celui-ci permet de mettre en évidence, d'une part la chute brutale des expéditions des uns et des autres, dans une mesure moindre, celles des IGP, et d'autre part, les fortes attentes en termes d'aides des pouvoirs publics pour passer cette très délicate période, qui aura des répercussions fortes encore en 2021, pour notamment les vignerons livreurs de raisins ou vins.

Le Conseil exécutif valide les demandes suivantes à porter auprès des Pouvoirs publics :

- Bien sûr, appuyer pour l'obtention d'exonérations de charges sociales patronales et des exploitants, et la mise en place d'une distillation de crise ;
- Un assouplissement fort des règles de gestion de la mesure Promotion ;
- L'ouverture de l'aide au stockage privé, avec des fonds attachés. Une intervention des interprofessions semble possible.

#### **4. Mesures de régulation des interprofessions**

Lors du prochain Conseil exécutif du 11 juin, le travail sur le Vademecum sur la régulation de marché sera présenté.

#### **5. Questions diverses**

*i. Réforme de la PAC*

Le Conseil exécutif est informé que le rapport Andrieu sur l'OCM, comprenant notamment les amendements du Cniv et du Cliaa sur l'évolution du droit de la concurrence, devrait être présenté en plénière à l'automne.

*ii. Fonds FEADER*

Une interrogation est née de l'utilisation des fonds FEADER, dont le cadre financier risque d'être modifié et qui pourrait être affecté au plan de relance européen. Toute évolution de la situation sera suivie.

\*\*\*